

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2016

---

RELATIVE AUX SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS ET AUX SAPEURS-POMPIERS  
VOLONTAIRES - (N° 4044)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL37

présenté par  
M. Bacquet, rapporteur

-----

### ARTICLE 2

À la fin de l'alinéa 10, substituer à la référence :

« 16-6 »,

la référence :

« 15-15 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.